

Méthodologie

PREMIERE MESURE DE L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE DANS UN CONTEXTE REGIONAL OU DEPARTEMENTAL

■ Connaissance du contexte paysager: cartographier les ENSEMBLES PAYSAGERS ou les UNITES PAYSAGERES connus et repertoriés par les Diren / DDE..., dans les atlas paysagers ou inventaires des paysages. Synthèse des études déjà menées sur le territoire étudié.

■ Localisation de l'aire d'étude au sein de ces ensembles paysagers ou unités paysagères connus. Ce premier travail a pour but d'appréhender le contexte paysager général et connu et doit permettre d'apprécier l'étendue de l'aire d'étude par rapport à des unités paysagères ou des ensembles paysagers recensés.

Outils

CARTE DE SITUATION

■ Situation de l'ensemble paysager dans le département et vis-à-vis des autres ensembles paysagers. Pour repères : limites départementales, fleuves, axes routiers et boisements principaux.

→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, schéma éolien de la Drôme, Atlas de l'environnement en Rhône-Alpes (DIREN), visites de terrain, photographies.

PHOTOGRAPHIES PANORAMIQUES

■ Premières illustrations des formes de paysages et des grandes orientations visuelles (attention aux angles de vue trop larges qui ont tendance à étirer les lignes du paysage.).



Carte de situation de l'ensemble paysager dans la Drôme

66 - Massif de Saoû

- 159 - Forêt de Marsanne
- 165 - Cotière La Bégude - Puy Saint - Martin
- 166 - Plaine de Cléon d'Andran
- 167 - Pays de Saint-Nazaire
- 168 - Pays de Bourdeaux
- 173 - Drôme provençale
- 174 - Ecran des collines entre Nyons et Taulignan
- 178 - Pays entre Grignan et La Garde Adhémar.

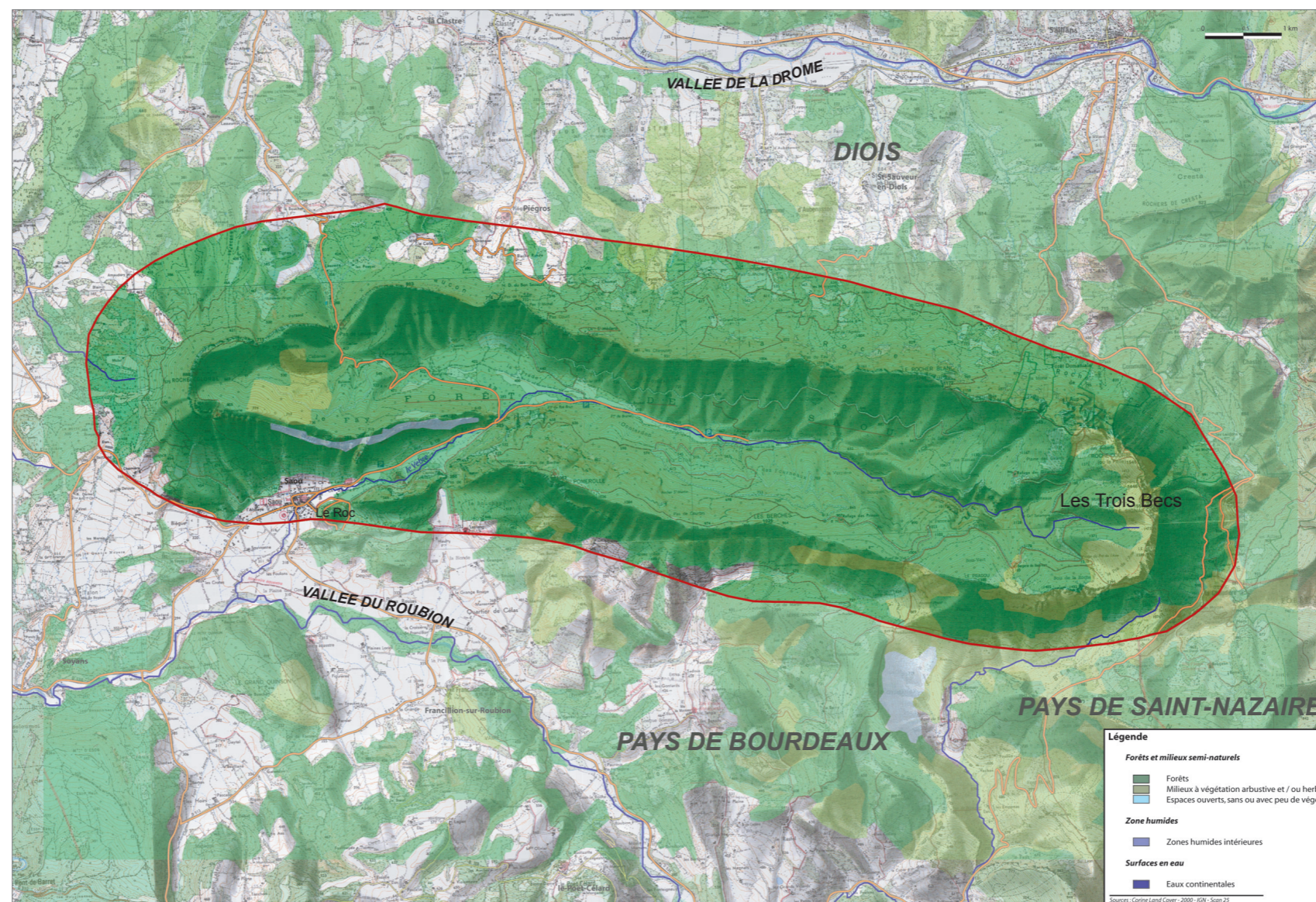
Situé entre Crest et Bourdeaux et entre les vallées du Roubion et de la Drôme, dans le département du même nom, le massif de Saoû a une silhouette caractéristique qui culmine à 1589 mètres avec les sommets des Trois Becs situés à son extrémité est.

De hautes falaises de calcaire abruptes forment une couronne qui coiffe ce relief en forme d'anneau et se détache sur l'horizon des paysages drômois qui l'entourent.

Le massif de Saoû est une formation géologique originale. C'est en fait le creux d'un pli géologique juché en hauteur, d'où son nom de synclinal perché. A l'intérieur de ce vaste massif se développe sur plus de 2500 hectares la forêt de Saoû.



La silhouette caractéristique du massif de Saoû depuis la vallée de la Drôme (photo panoramique)



Carte de l'organisation de l'ensemble paysager

Méthodologie

APPRECIATION DE L'ECHELLE ET DES DIMENSIONS DU PAYSAGE

■ ECHELLE et dimensions liées à la morphologie du paysage: de quelle façon le relief façonne le paysage, crée un environnement particulier, voire s'impose comme un cadre de premier ordre. Mesure par des coupes de terrain permettant d'apprécier les amplitudes du relief.

■ Introduction de l'objet éolien, de ses dimensions et des éventuels parcs éoliens existants (même au delà des «limites» de l'ensemble paysager lui-même). Localisation de ces dimensions exceptionnelles sur les coupes de terrain.

Outils

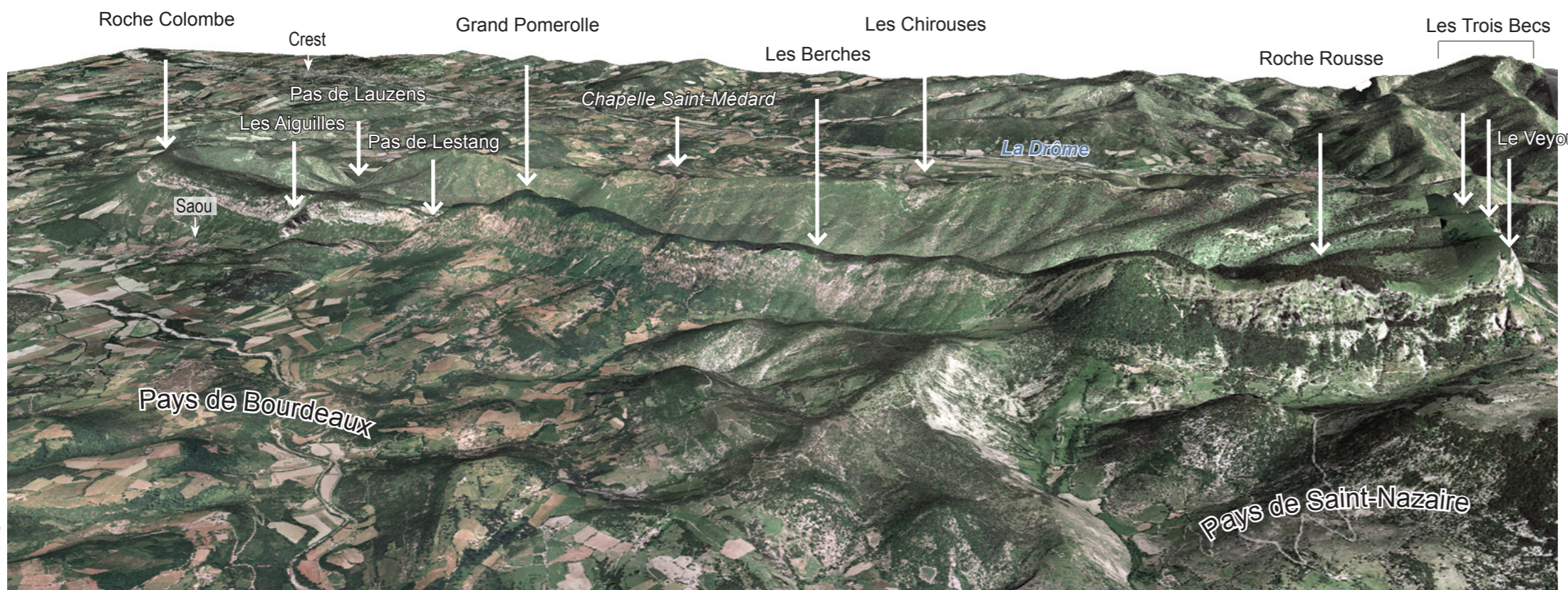
VUE EN 3 D DU RELIEF

■ La vue en 3 dimensions du relief est réalisées à l'aide d'outils SIG (système d'information géographique). L'angle de vue est choisi de manière à percevoir au mieux l'organisation du relief. Il s'agit donc souvent d'une vue à vol d'oiseau. L'ajout d'une couche MNT (mouvement naturel du terrain) permet d'apporter les informations relatives à l'altimétrie, c'est la 3ème dimension. Une orthophoto (photographie aérienne ortho rectifiée) est nappée sur le relief afin de faire apparaître l'occupation du sol. Des annotations ont ensuite été ajoutées pour situer les principaux sites bâtis et éléments naturels.

PHOTOS PANORAMIQUES

■ Les panoramiques photo sont réalisés à partir d'une série de photos assemblées pour reconstituer une vue grand angle du paysage. Cette méthode provoque une déformation de l'image.

→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, visites de terrain, photographies, orthophoto.



Vue en 3 dimensions du relief

Le massif de Saoû doit sa renommée à sa couverture boisée qui fait l'objet de multiples protections. Cependant, sa remarquabilité paysagère repose essentiellement sur la formation géologique singulière à laquelle le massif de Saoû doit sa physionomie tout autant originale qui marque fortement les paysages drômois :

■ **Un ensemble de crêtes orientées ouest-nord-ouest/est-sud-est qui plonge doucement vers l'ouest à Roche Colombe.**

Le massif se relève au contraire vers l'Est où se trouvent «les trois becs», points culminants du massif.

■ **Chaque élément de relief constituant le massif de Saoû est identifié.**

Grâce à ses caractères physiques (forme, présence de falaises, etc), il peut servir d'élément de repère dans les vues proches, lorsque le recul n'est pas suffisant pour apercevoir l'ensemble du massif.

■ **Cette vaste forteresse est quasi impénétrable.**

Seules deux entrées par la route sont possibles : au sud à proximité du village de Saoû, un passage par lequel s'échappe le torrent de la Vèbre, au lieu-dit Le Pertuis, et nommé Pas de Lestang permet d'entrer dans le massif. La profonde entaille (cluse) du Pas de Lauzens permet l'accès au coeur du relief par le nord.

Méthodologie

APPRECIATION DE L'ECHELLE ET DES DIMENSIONS DU PAYSAGE

■ ECHELLE et dimensions liées à la morphologie du paysage: de quelle façon le relief façonne le paysage, crée un environnement particulier, voire s'impose comme un cadre de premier ordre. Mesure par des coupes de terrain permettant d'apprécier les amplitudes du relief.

■ Introduction de l'objet éolien, de ses dimensions et des éventuels parcs éoliens existants (même au delà des «limites» de l'ensemble paysager lui-même). Localisation de ces dimensions exceptionnelles sur les coupes de terrain.

Le massif de Saoû est, de par sa silhouette caractéristique et sa situation isolée au sein de reliefs modestes, une composante majeure des ensembles paysagers environnants.

Le relief est en effet repérable depuis la plaine de Cléon d'Andran, la Cotière La Bégude - Puy Saint - Martin, la forêt de Marsanne, le pays de saint-Nazaire, le pays de Bourdeaux et la vallée de la Drôme.

Sa silhouette massive couronnée de falaises calcaires et les 3 pics qui marquent son extrémité est (les 3 becs) forment un point de repère et un étalon de mesure horizontal (distance) et vertical.



1-Vue depuis St-Félix à Marsanne (plaine de Cléon)*



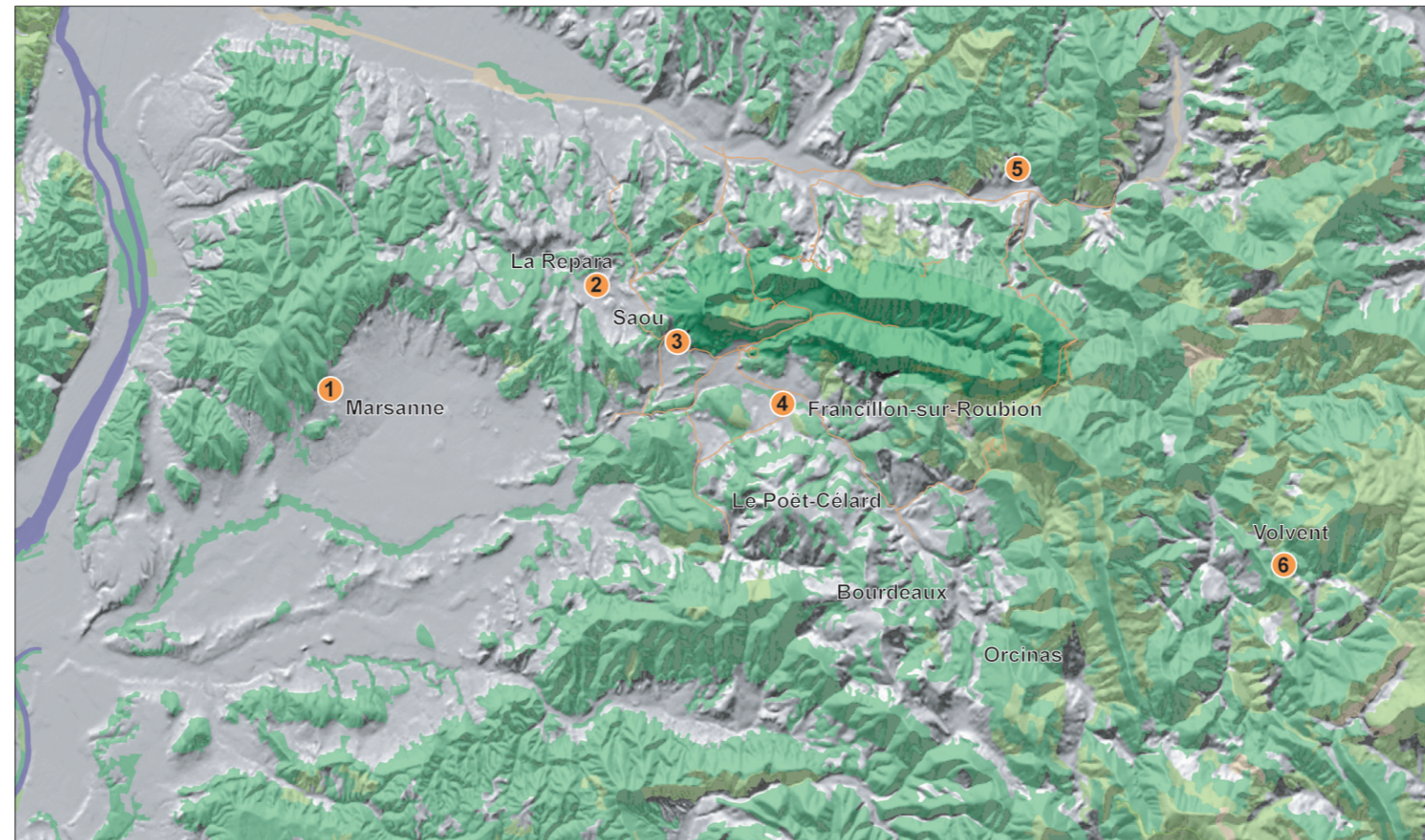
2- Depuis la RD166 au niveau de La Repara*



3- Depuis l'intersection entre la RD538 et la RD136, Saoû.*



6- Depuis le col des Roustants, Volvent*



5- Depuis le côteau au-dessus de Mirabel-et-Blacon*



4- Depuis la vallée Roubion depuis l'entrée de Francillon-sur-Roubion*

Outils

CARTE DU RELIEF

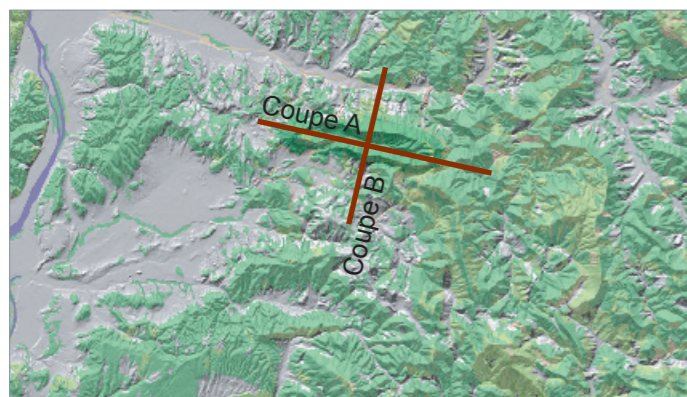
■ Inventaire des formes du relief qui composent l'ensemble paysager (CRETES STRUCTURANTES, vallées, cols, pics, etc) et influent sur son appréhension et donc son caractère remarquable.

PHOTOS PANORAMIQUES

■ Les panoramiques photo sont réalisés à partir d'une série de photos assemblées pour reconstituer une vue grand angle du paysage. Cette méthode provoque une déformation de l'image.

→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, visites de terrain, photographies.

* photo panoramique



Situation des coupes

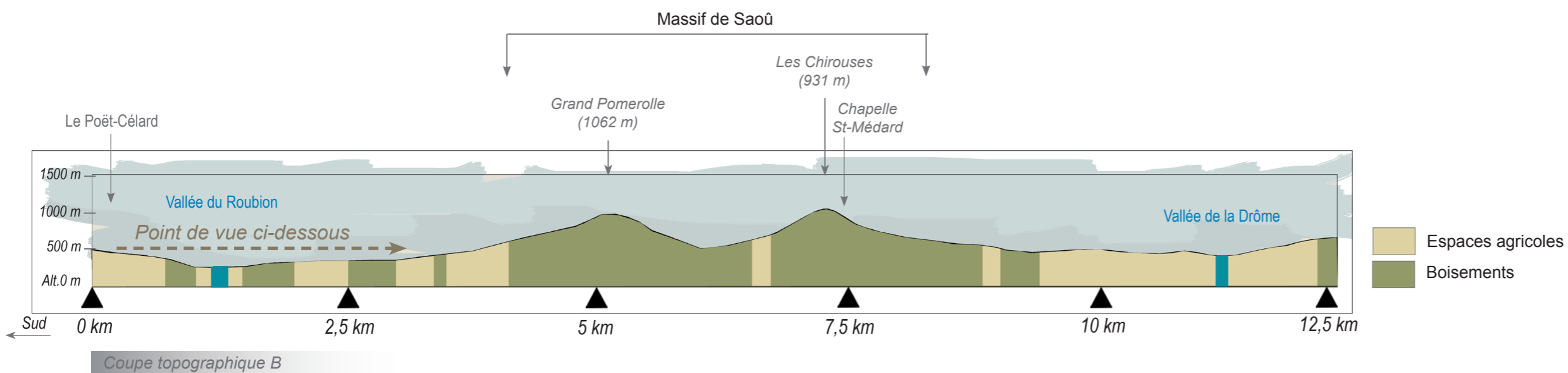
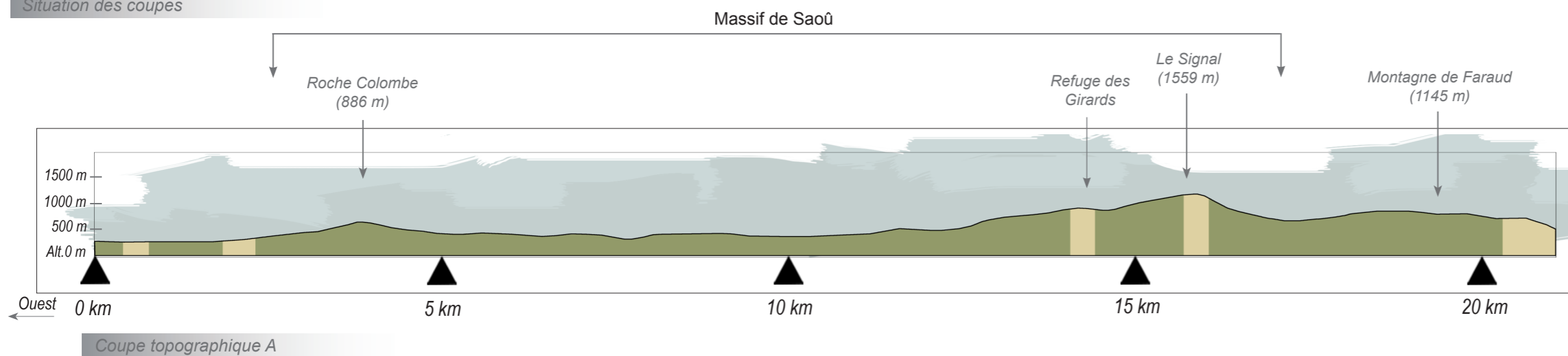
Ce vaste ensemble de près de 14 kilomètres de long et 4 kilomètres de large s'appuie à l'est sur les reliefs du Diois dont la montagne de Faraud. Alors que ses limites nord et sud sont nettement marquées par les vallées de la Drôme et du Roubion, le massif est prolongé à l'ouest par des reliefs collinaires qui rejoignent la vallée du Rhône.

Par son quasi isolement des reliefs environnants et sa forme de «vaisseau» couronné de falaises, le massif de Saoû est repérable à grande distance y compris depuis la Vallée du Rhône. Sa couverture boisée participe particulièrement à sa distinction dans les vues depuis les vallées de la Drôme et du Roubion par contraste avec son piémont cultivé.

Depuis l'est, ce sont les 3 pics («Les Trois Becs»), dont Le Signal, qui dominent le massif. Ils servent de points de repère à très grande distance, au-delà de 40 km.

Le vallon presque rectiligne situé au sein du massif et caractéristique d'un synclinal perché* ne se découvre qu'une fois entré au coeur du massif.

* Le terme «synclinal perché» est utilisé en géomorphologie. Il s'agit d'un pli concave vers le haut, avec les flancs convergents vers l'axe. Les couches sédimentaires les plus anciennes sont à l'extérieur du pli.

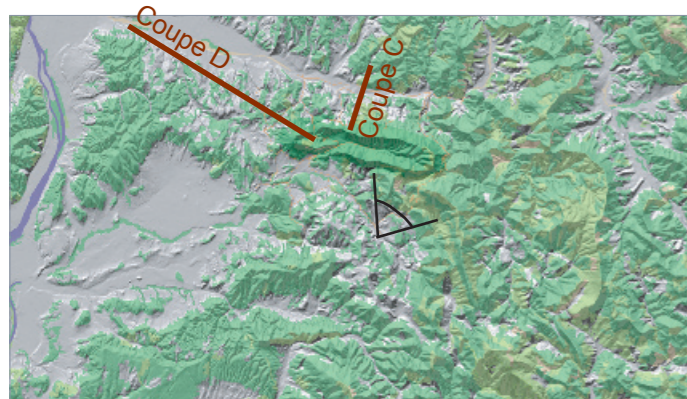


Outils

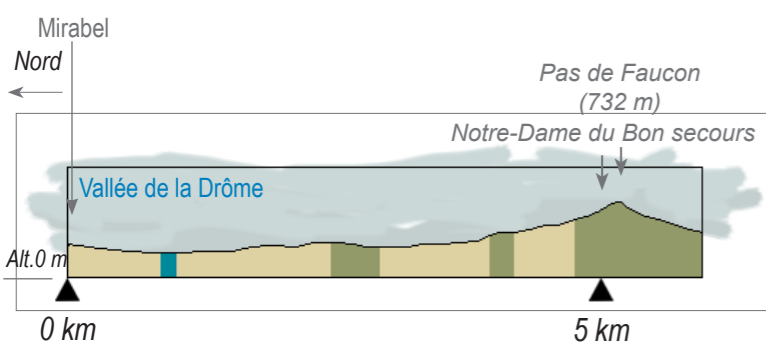
COUPES TOPOGRAPHIQUES

■ Représentation du relief suivant un plan vertical. Le choix d'une échelle identique pour les hauteurs et les profondeurs permet un rendu «juste» de la morphologie du territoire.

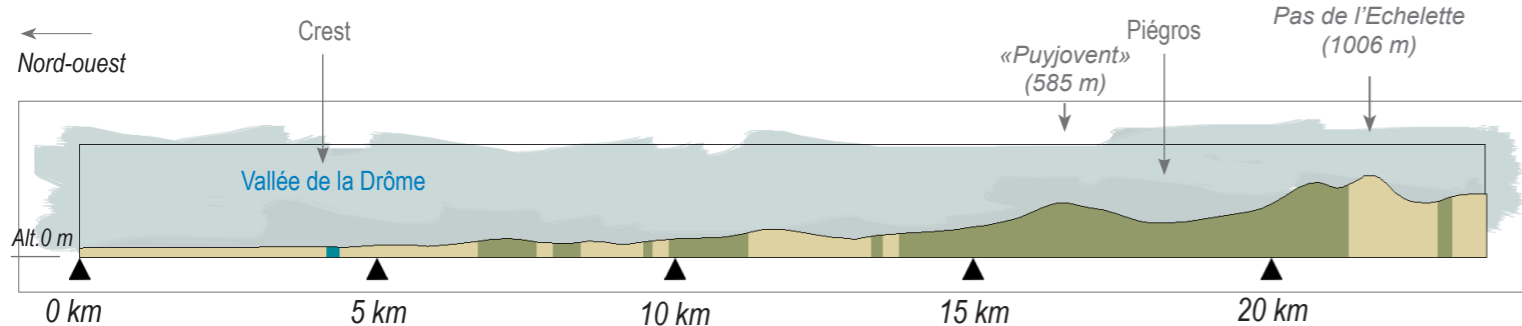
→ Sources : Cartes topographiques à l'échelle 1/25000, visites de terrain, photographies.



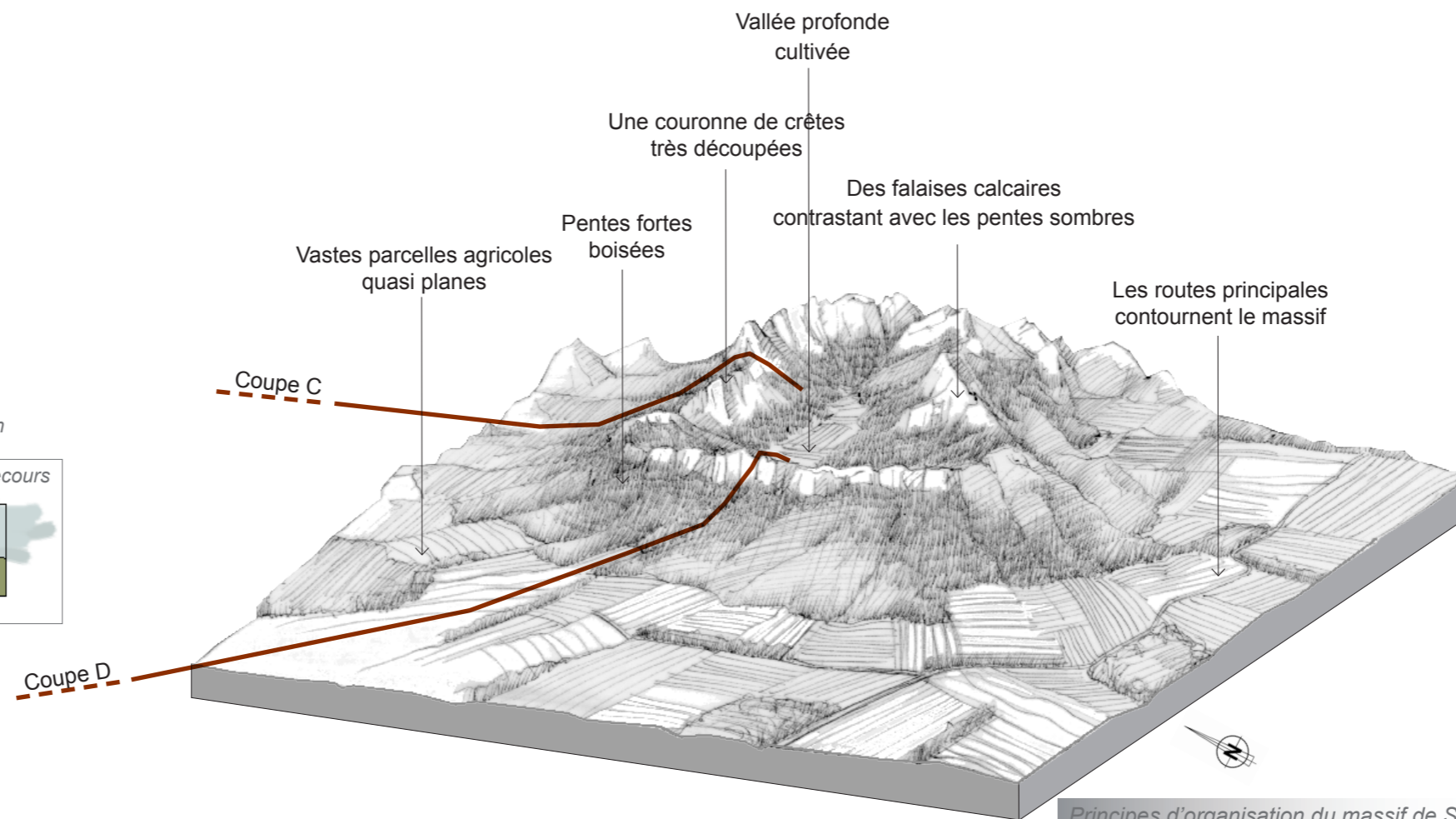
Situation des coupes



Coupe topographique C



Coupe topographique D



Principes d'organisation du massif de Saoû



La vallée du Roubion depuis la RD191 entre Orcinas et Bourdeaux (photo panoramique)

Les « 7 Familles du Paysage en Rhône-Alpes »

Au-delà des paysages réellement naturels, telle que la haute montagne au-dessus des alpages, les paysages « naturels » concernent ici tous les espaces où la main de l'homme est perçue comme marginale par rapport aux « forces de la nature ».

Les deux grandes caractéristiques associées généralement à ces paysages sont d'une part l'impression visuelle ou sensitive d'être dans une nature vaste et sauvage, d'autre part un sentiment plus intellectualisé que ces pans de territoires ont une valeur naturaliste précieuse ou menacée.

Extrait de la brochure éditée par la DIREN Rhône-Alpes (2005)

Méthodologie

ETUDE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Etude des STRUCTURES VEGETALES (forme, répartition, rôle, échelle)
- Etude des formes d'agriculture
- Etude de l'implantation du bâti et des principaux axes de communication.

Outils

BLOC DIAGRAMME

- Interprétation des caractéristiques de l'ensemble paysager sous forme de croquis en 3 dimensions.
- Au delà de la représentation du territoire et de son organisation, ce moyen de représentation permet d'introduire la question des rapports d'échelle entre les différentes composantes paysagères (bâti, bois, haies brise vent,...) et de mettre en avant les principaux caractères de l'ensemble paysager.

→ Sources : Cartes topographiques

De par son relief tourmenté, son important dénivelé et sa situation au carrefour de différentes influences climatiques, le massif de Saoû présente une exceptionnelle variété de milieux naturels qui lui a valu de nombreuses protections et une grande renommée.

Son orientation Est-Ouest exacerbe le contraste entre un double adret plein Sud et un double ubac presque toujours à l'ombre.

■ On trouve sur le massif de Saoû quatre grands types de milieux : les milieux forestiers, les milieux ouverts constitués de pelouses et landes, les milieux rocheux et les milieux humides.

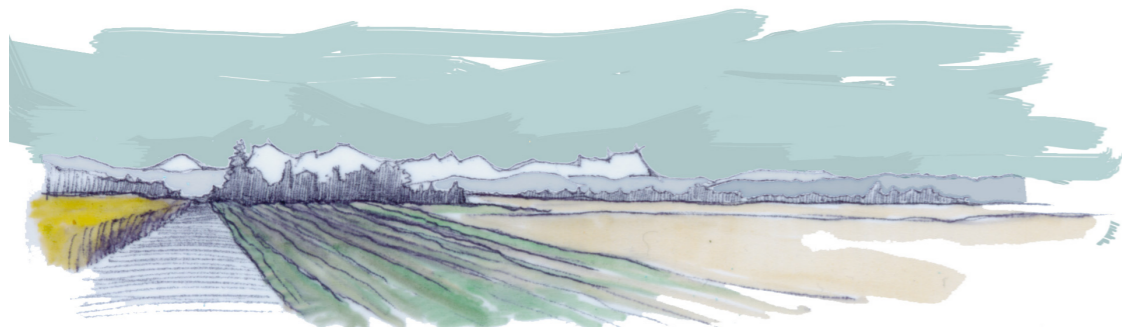
La couverture arborée du versant sud et des crêtes de la Tour orientées nord-sud est essentiellement composée d'une chênaie pubescente abritant des plantes méditerranéennes.

Le contraste est fort avec le versant nord de la forêt où se trouvent une hêtraie-sapinière et des habitats subalpins (forêts de feuillus et de résineux et pelouses).



■ Côté ces espaces, les zones escarpées du massif, barres rocheuses, crêtes, éboulis, gorges et vires, participent grandement au rôle prépondérant que prend le massif dans les paysages du centre de la Drôme.

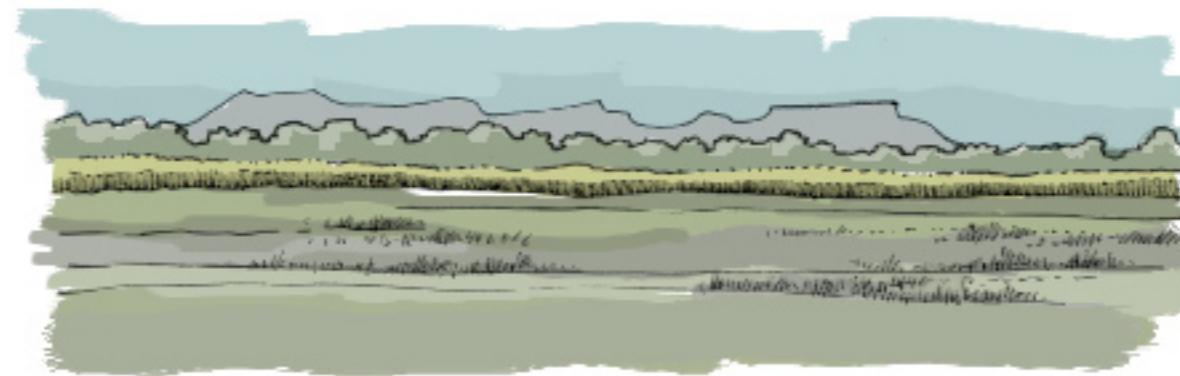
Les barres rocheuses qui couronnent le massif donnent à sa silhouette un aspect très découpé facilement repérable à grande distance.



Entrée dans le massif de Saoû depuis le sud (photo panoramique)

■ Saoû est le seul village situé à proximité immédiate du massif. Les autres villages environnants se concentrent au nord dans la vallée de la Drôme et, au sud, dans la vallée du Roubion.

Aucune habitation permanente n'est présente dans le massif de Saoû qui est traversé par une route étroite. Le refuge des Girards, en accès libre, est le seul hébergement possible au cœur du massif.



■ Le massif de Saoû est d'autant plus remarquable que, depuis l'ouest, il est mis en valeur par la plaine agricole qui forme le premier plan des vues. Les vastes parcelles de culture et les voies de circulation rectilignes rarement bordées d'arbres laissent filer le regard jusqu'au massif de Saoû facilement repérable par sa forme tourmentée.

La RD93 qui suit la Drôme offre de longues séquences visuelles ayant pour ligne d'horizon la silhouette du massif de Saoû. (ici entre Allex et Crest)

Outils

CROQUIS

■ Dessin fait rapidement, à main levée, sans recherche de détails, d'après nature ou photographie.

Cet outil de communication graphique permet de produire une image critique reflétant la perception visuelle de l'auteur et son esprit de synthèse. Il traduit une perception subjective instantanée de l'auteur.

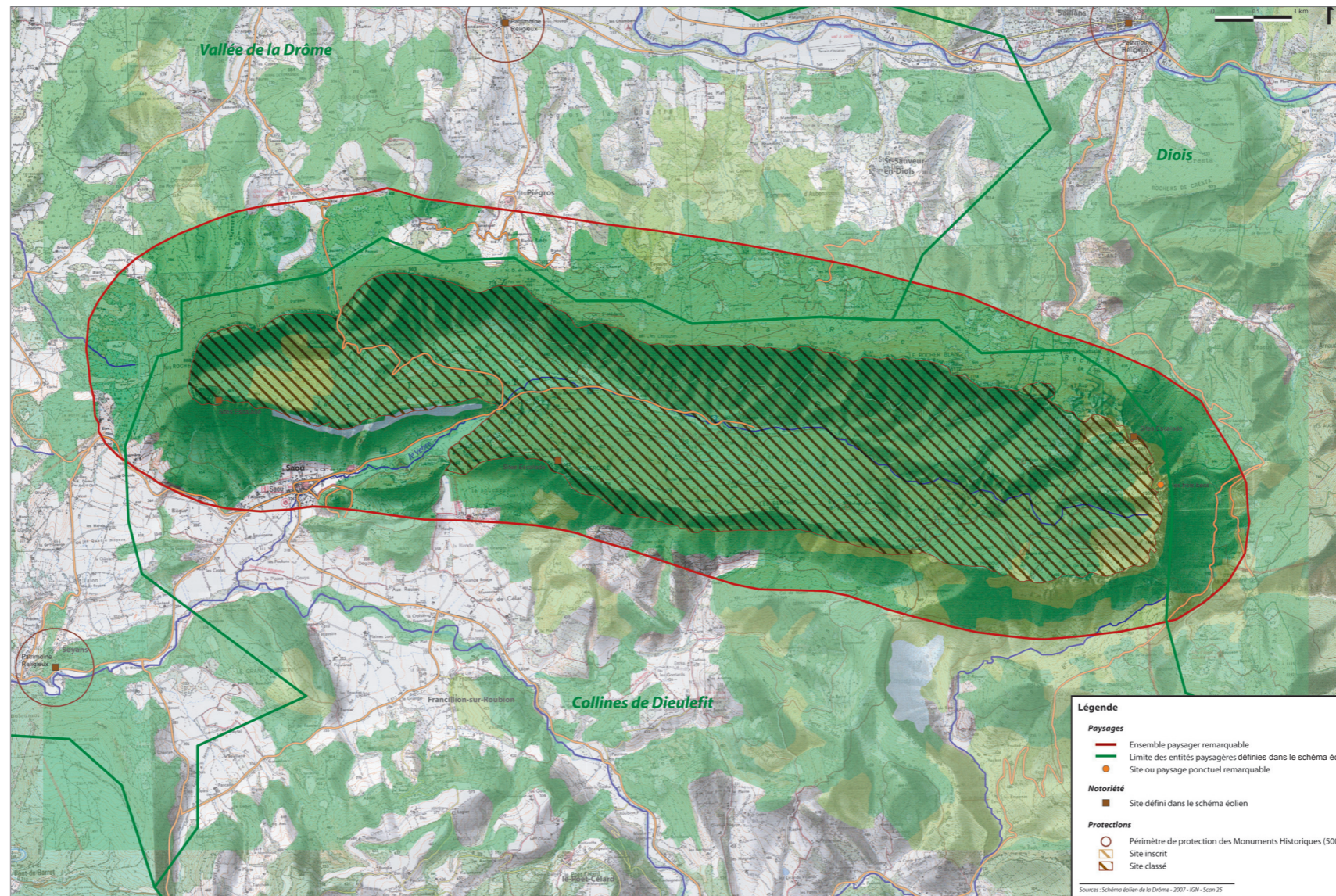
→ Sources : Cartes, visites de terrain, photographies et toute iconographie relative au sujet concerné.

Le massif de Saoû est essentiellement reconnu pour sa richesse écologique (nombreux inventaires dont un classement en zone natura 2000, ZNIEFF, Espace naturel sensible, inventaire ZICO, etc) alors que celle-ci découle d'abord de sa singularité géologique largement perceptible dans les paysages.

En effet, sur le plan paysager, la silhouette de Saoû est plus prégnante que sa couverture boisée même si cette-dernière, par contraste avec l'environnement agricole étendue à ses pieds dans sa partie ouest, accentue l'impact visuel du massif.

Cependant, même les documents destinés à promouvoir la forêt de Saoû, comme la charte départementale d'utilisation partagée de cette forêt de loisir, présentent une vue globale du massif qui permet difficilement de distinguer le type de végétation qui couvre ses pentes.

Les images détaillant les milieux naturels présents sur le site sont rarement diffusées.



Carte des sensibilités



Une représentation très répandue du massif de Saoû et pourtant faussée puisqu'il s'agit d'une vue à vol d'oiseau. Le visiteur a peu de chances de découvrir le massif sous cet angle même s'il a pour avantage de valoriser sa géologie singulière avec son vallon enclavé et son isolement dans la plaine drômoise.

■ Site internet de l'office de tourisme de Crest : <http://www.crest-tourisme.com>

■ Site internet de la Communauté de Communes du Val de Drôme, Tourisme et Patrimoine : http://www.valdedrome.com/fr/tourisme_patrimoine/sites_naturels_saou.html

■ Etc.

Méthodologie

QUEL PEUT ETRE L'IMPACT DU L'EOLIEN SUR L'IMAGE D'UN PAYSAGE ?

■ Visions et représentations des qualités d'un paysage au travers de la documentation touristique, de la littérature, de l'imagerie Internet.

Différences de perception entre un paysage «subjectif» et des moyens de représentation plus objectifs.

■ Evocation des différents types de perceptions en fonction des publics (résidents permanents, vacanciers, résidences secondaires, population rurale, urbaine).

■ L'éolien est souvent le révélateur des qualités d'un paysage car les tensions autour de ces qualités paysagères ne sont jamais aussi importantes que lorsqu'on évoque l'apport de l'objet éolien.

Outils

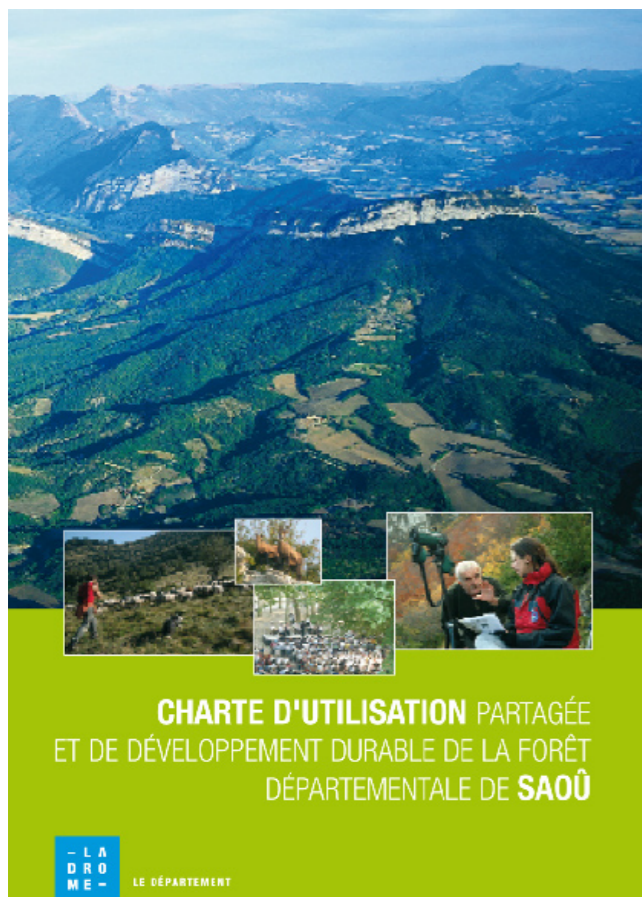
TOUT SUPPORT PERMETTANT LA PROMOTION D'UN LIEU, D'UNE REGION

■ Analyse de l'iconographie relative à l'ensemble paysager.

CARTE DES SENSIBILITES

■ Cartographie des sites de notoriété et des unités paysagères connues.

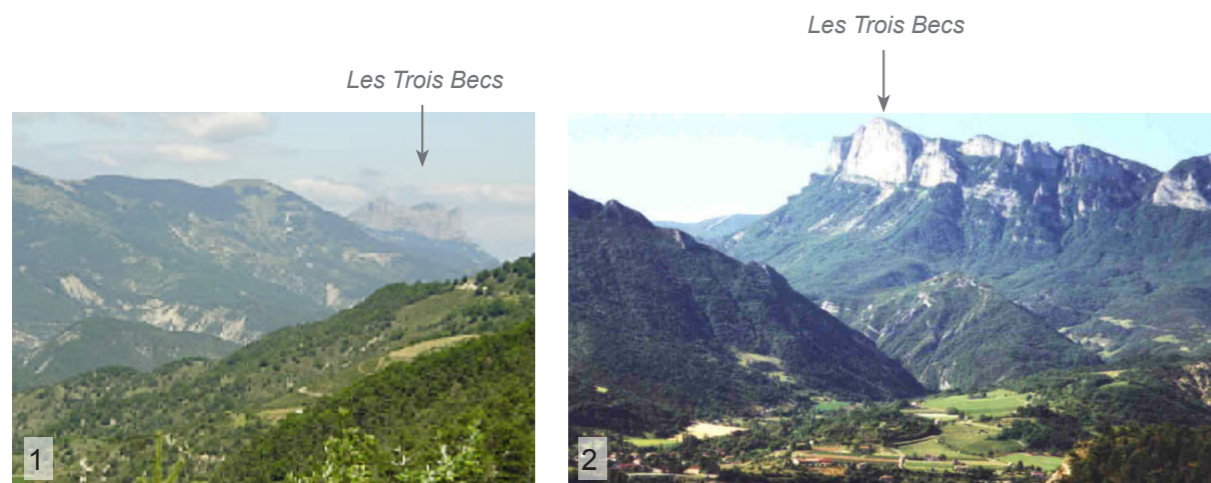
→ Sources : Dépliants, prospectus, guides touristiques, sites internet, cartes topographiques à l'échelle 1/25000, terrain, photographies.



CHARTRE D'UTILISATION PARTAGÉE
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FORÊT
DÉPARTEMENTALE DE SAOÛ



Plaquette diffusée par le département de la Drôme



Photographies extraites du site internet du :

1- Pays de la vallée de la Roanne - <http://www.vallee-roanne.com/fr/frameset.htm>. Auteur : 26Net Productions

2- Office de tourisme du Pays de Saillans - <http://www.saillanstourisme.com/>

Le massif de Saoû tient une grande place dans les paysages locaux. Il forme l'horizon des vues quotidiennes pour de nombreux habitants qui le considèrent comme un lieu identitaire. Le massif est porteur d'histoires et de légendes. Après avoir été nourrière, sa forêt est aujourd'hui lieu de loisir. Une importante activité touristique, environ 50 000 visiteurs par an, est aujourd'hui générée autour de ce site classé.

Dans de nombreuses communications de communes ou communautés de communes situées à proximité figure le massif de Saoû.

Pour preuve de l'importance que tient le massif dans la vie locale, chaque pic le composant est nommé. L'un d'eux, le Roc, ne figure pas sur les cartes mais est pourtant souvent mentionné dans les documents écrits ou graphiques comme point de repère, essentiellement pour situer le village de Saoû.

Le Roc marque la principale entrée du massif, gardée par le village de Saoû. Comme l'ensemble du massif de Saoû, le Roc est souvent peint par les artistes locaux.



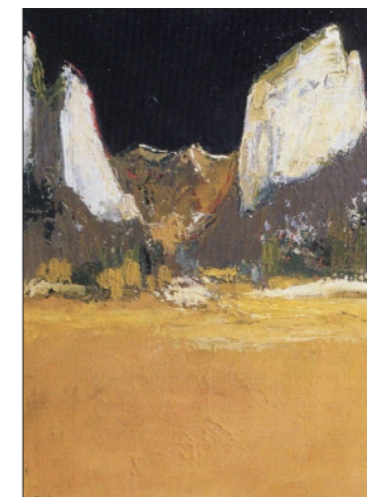
Carte postale ancienne, site internet de l'office de tourisme de Crest : <http://www.crest-tourisme.com>



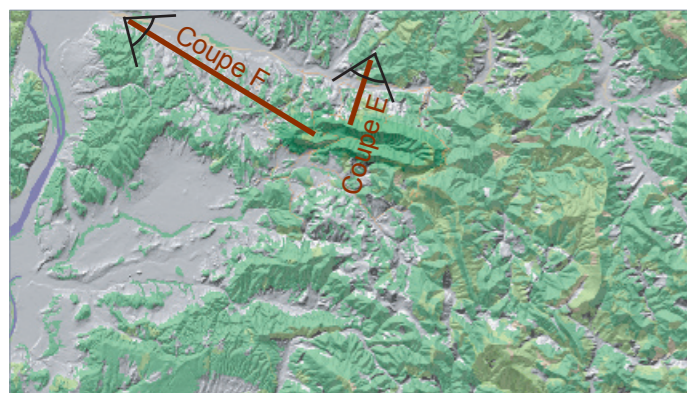
Peinture de Emma.



Site internet de l'office de tourisme de Saoû, Soyans et Francillon : <http://saou.net/Saou>



Le Roc et l'entrée de la forêt par le Pertuis. Peinture de Tardy.



Situation des coupes

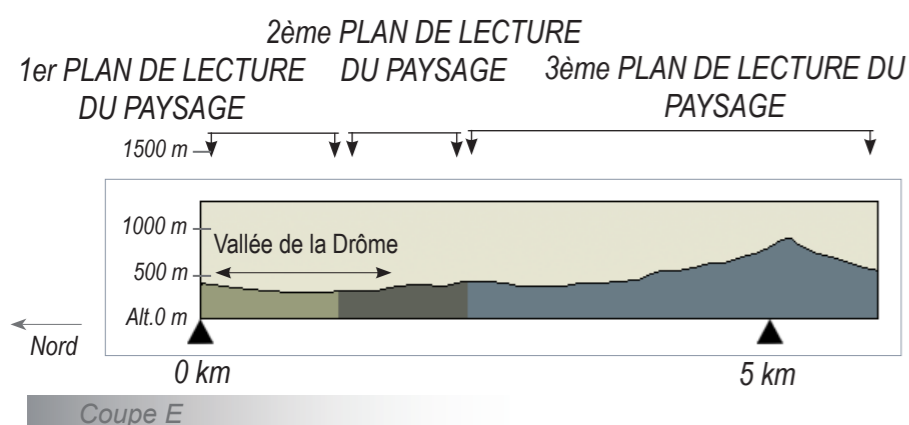
L'incompatibilité entre le massif de Saoû et l'éolien est une évidence pour tous. Les mesures de protection dont le relief fait l'objet, notamment le classement en site classé depuis 1942 au titre de la loi sur la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, interdisent l'implantation d'éoliennes sur ses pentes. Ses pentes fortes couronnées de falaises sont de toute manière inaptes à l'accueil de tels équipements pour des raisons d'accès et de traitement des pentes.

L'enjeu lié au caractère remarquable du massif de Saoû repose, dans l'état actuel du domaine éolien, essentiellement sur l'espace qui le borde. En effet, l'espace agricole situé au pied du massif agit comme un socle sur un bâtiment : il le met en scène et en accentue la singularité.

Autant c'est la silhouette d'ensemble du massif qui marque les vues depuis l'ouest, autant ce sont les Trois Pics qui influent sur les vues depuis l'est.

En effet, les Trois Pics, Rochecourbe (ou la Pelle), le Signal et le Veyou, forment l'extrémité est du massif de Saoû. Ce sont les points les plus hauts du massif avec respectivement 1545, 1559 et 1589 m d'altitude. Ces trois pics individualisés ont une silhouette caractéristique à laquelle ils doivent leur nom de bec qui se détache souvent sur l'horizon des vues depuis l'ensemble du Diois et au-delà.

Ces 3 pics ont été inventoriés dans les «sites et paysages remarquables ponctuels» par la DIREN Rhône-Alpes.



Vue vers le Sud depuis le coteau nord de la vallée de la Drôme

- ← Silhouette du massif de Saoû
- ← Fond de la vallée de la Drôme avec habitat et végétation arborée
- ← Côteau agricole de la vallée de la Drôme



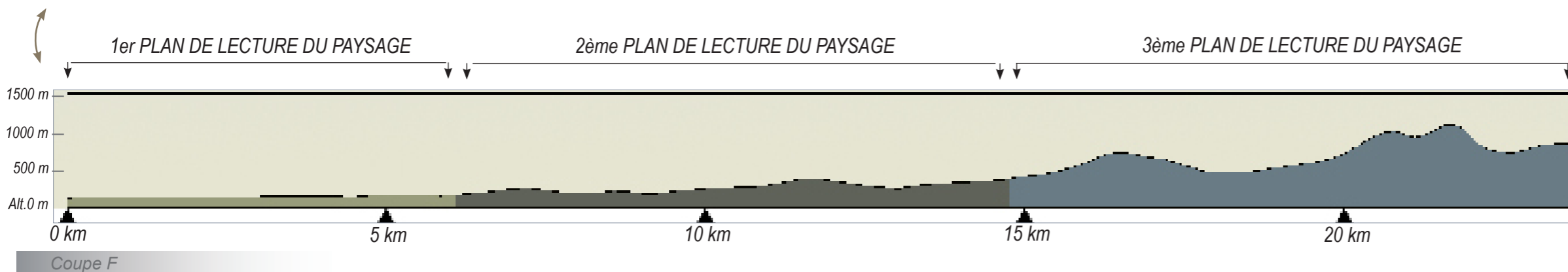
Vue vers le Sud-est depuis l'extrémité ouest de la vallée de la Drôme

- ← Silhouette du massif de Saoû émergeant au-dessus de l'horizon
- ← Horizon continu formé de montagnes
- ← Grandes parcelles de culture

Comme le montrent les coupes et schémas présentés ici, les perspectives visuelles orientées vers le massif de Saoû sont majoritairement composées de 3 plans :

- Un premier plan constitué de l'espace agricole qui donne beaucoup de profondeur aux vues.
- Un deuxième plan restreint à une mince bande boisée sur laquelle s'appuie le massif.
- Un troisième et dernier plan formé par le massif de Saoû qui est réduit à une silhouette.

Cette analyse démontre l'importance des premiers plans dans la perception du massif depuis la moitié ouest du secteur étudié.



Méthodologie

CHAMPS DE VISION ET PROFONDEURS DE CHAMP

- Approche objective du territoire perçu depuis les points de vue les plus sensibles définis précédemment.
- Mise en valeur des ELEMENTS STRUCTURANTS et essentiels dans la lisibilité du paysage; décomposition du champ de vision en plans de lecture et rôle de chacun d'entre eux.
- Au sein d'un même CHAMP DE VISION, évocation de la CO-VISIBILITE entre les éléments sensibles du paysage (site classé/inscrit, ligne de crête,...) et l'objet éolien.

Outils

COUPES DE TERRAIN

■ Représentation de la profondeur réelle du territoire, de ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, de ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).

■ Mesure de l'échelle des reliefs et de leur distance aux points de vue.

CROQUIS D'ANALYSE DU PAYSAGE

■ Décomposition du point de vue en horizons successifs, montrant l'importance relative de chacun d'entre eux dans la perception générale du paysage et début de préconisation quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

→ Sources : photographies, terrain.

Deux familles de perceptions visuelles du massif de Saoû se distinguent :

■ A- Les points de vue ponctuels depuis lesquels on aperçoit les Trois Becs. Ce type de perception concerne principalement la partie est du territoire étudié : le Pays de Saint-Nazaire, le Pays de Bourdeaux et le Diois. Ces points de vue sont associés à une vision statique des 3 pics qui sont facilement repérables sur l'horizon des vues depuis ces ensembles paysagers. Ces points de vue correspondent principalement à des villages et des cols.

A- Les perceptions ponctuelles du massif de Saoû

Un travail d'analyse fine des points de vue ponctuels vers le massif et particulièrement vers les Trois becs est menée dans chaque ensemble paysager concerné.

B- Les perceptions globales du massif

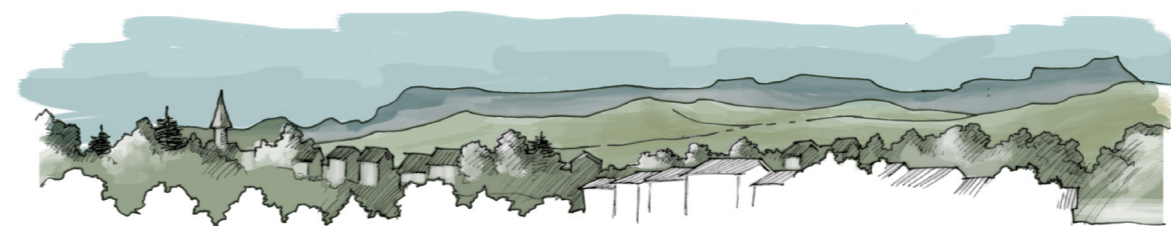
Il s'agit ici d'évaluer la situation et les dimensions des zones à préserver de l'implantation d'éoliennes, au-delà du massif lui-même déjà protégé, dans l'objectif de maintenir le caractère exceptionnel de l'ensemble paysager Massif de Saoû.

Les croquis ci-dessous permettent d'appréhender l'effet que produirait l'apport d'objets de 150 mètres de hauteur (figurés sous forme de bâtons dans le schéma de droite) aux abords directs du massif de Saoû. De par sa formation géologique originale, seules deux entrées sont possibles dans le massif de Saoû. Ces failles encadrées par des à-pics rocheux sont très impressionnantes et participent à l'aspect mystérieux du coeur de Saoû.



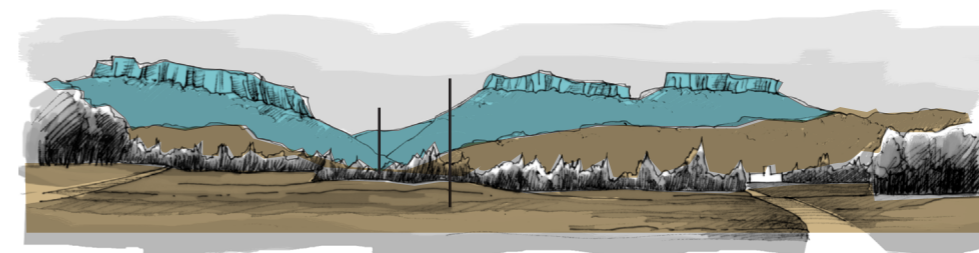
Entrée sud du massif de Saoû (Distance observateur/1ère éolienne = 500 mètres. Distance observateur/crêtes = 2500 mètres)

■ B- Le deuxième type de perception concerne la partie ouest du territoire : la vallée de la Drôme, l'extrémité ouest du Pays de Bourdeaux, la Plaine de Cléon d'Andran et la Côtère de la Bégude-st-Martin. Une large zone d'influence visuelle du massif de Saoû couvre ces secteurs quasi plans qui forment le socle du relief et autorisent des vues lointaines vers ce dernier ainsi visible dans son ensemble.



La remarquabilité du massif de Saoû repose sur un territoire beaucoup plus vaste que le massif lui-même.

Dans les vues proches, l'interposition d'objets entre le massif et l'observateur viendrait perturber la lecture de ces éléments majeurs dans l'appréhension globale du massif de Saoû. De plus, le Roc, situé au niveau de cette entrée, est un élément ponctuel à préserver car c'est un élément-repère emblématique du village de Saoû lui aussi situé à cet endroit.



Un autre aspect sera à prendre en compte dans l'analyse de l'incidence de l'implantation d'éoliennes à proximité du massif vis-à-vis de son caractère exceptionnel. C'est à l'occasion d'une forte nébulosité de l'air ou de l'arrivée de nuages effaçant du regard une partie du relief, que nous pouvons constater que le massif de Saoû perd de sa force et devient difficilement repérable, même dans les vues proches. La préservation des bassins visuels permettant d'appréhender le relief dans sa globalité sera déterminante pour le maintien du caractère emblématique du massif.



Vue depuis les abords de Soyans (photo panoramique)

Méthodologie

CHAMPS DE VISION ET PROFONDEURS DE CHAMP

- Approche objective du territoire perçu depuis les points de vue les plus sensibles définis précédemment.
- Mise en valeur des ELEMENTS STRUCTURANTS et essentiels dans la lisibilité du paysage; décomposition du champ de vision en plans de lecture et rôle de chacun d'entre eux.
- Au sein d'un même CHAMP DE VISION, évocation de la CO-VISIBILITE entre les éléments sensibles du paysage (site classé/inscrit, ligne de crête,...) et l'objet éolien.

Outils

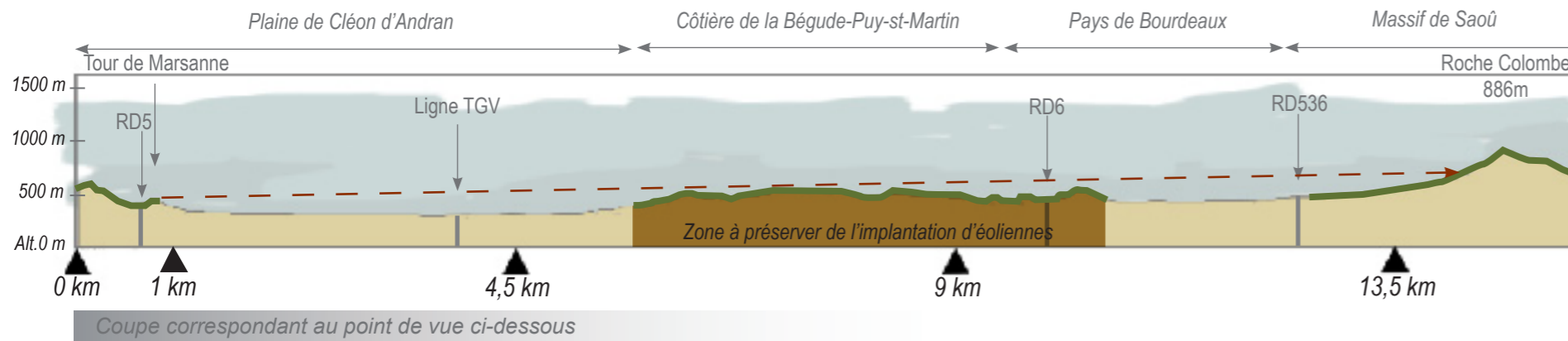
COUPES DE TERRAIN

- Représentation de la profondeur réelle du territoire, de ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, de ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).
- Mesure de l'échelle des reliefs et de leur distance aux points de vue.

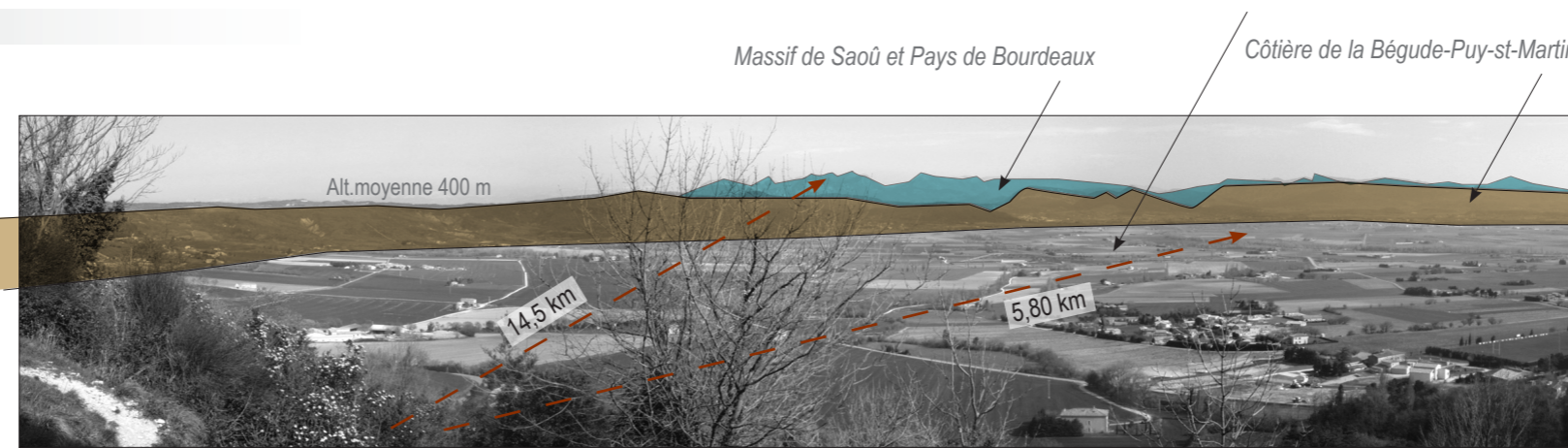
CROQUIS D'ANALYSE DU PAYSAGE

- Décomposition du point de vue en horizons successifs, montrant l'importance relative de chacun d'entre eux dans la perception générale du paysage et début de préconisation quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

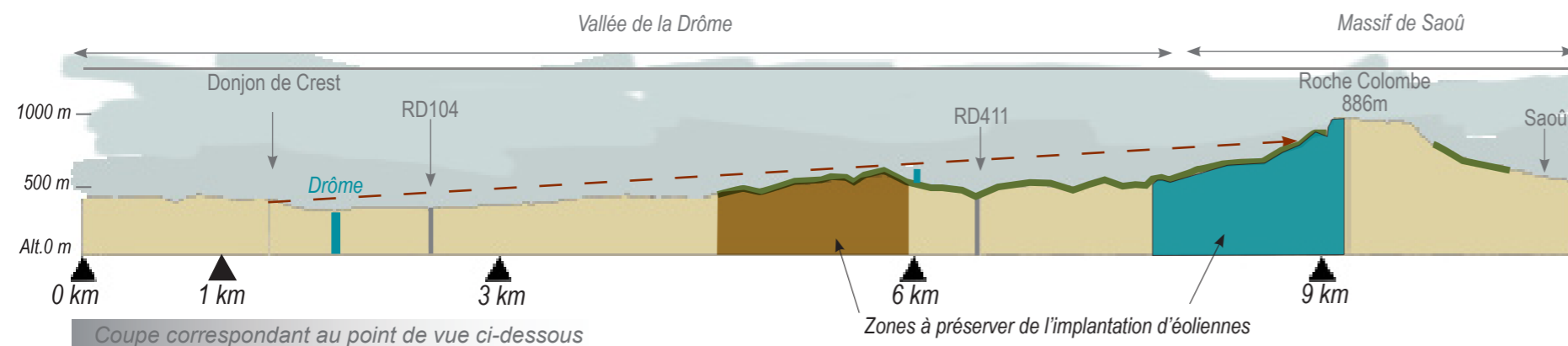
→ Sources : photographies, terrain.



Le deuxième plan des vues est ici formé par l'arc collinaire de la Côteière de la Bégude-st-Martin. On constate l'importance de cette bande boisée dans la mise en scène du massif de Saoû bien perceptible malgré la distance (14,5 km). Le premier plan composé de vastes parcelles de culture traversées d'axes de circulation rectilignes accompagne le regard vers le massif qui est visible dans son entier. Les éléments pouvant servir d'étalons pour l'évaluation des distances et des hauteurs sont trop rares et modestes pour jouer un rôle dans l'appréhension de cette vue vers Saoû.

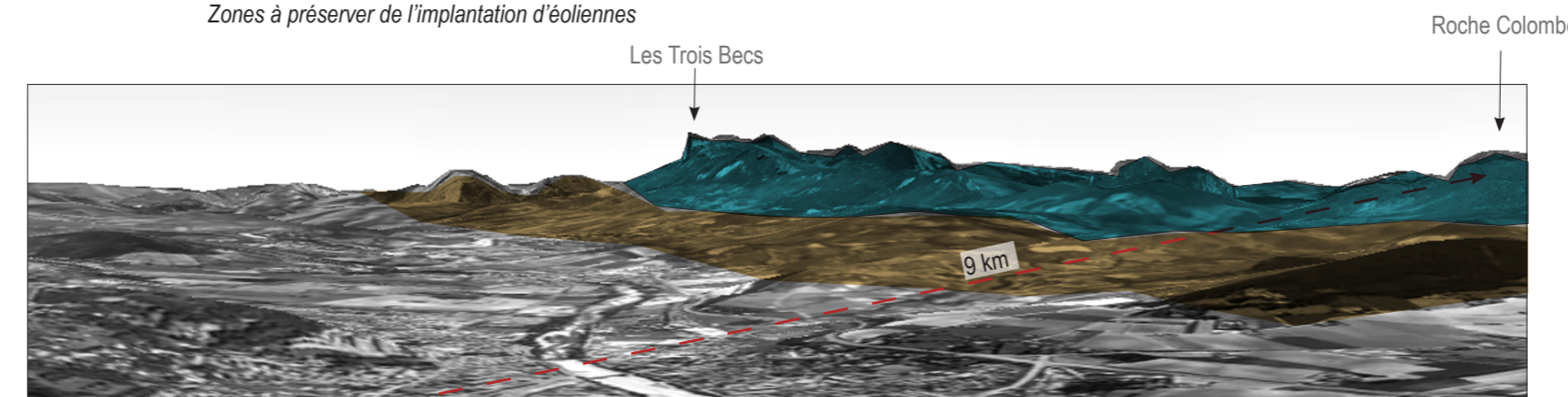


Le massif de Saoû vu depuis la tour de Marsanne (photo panoramique)

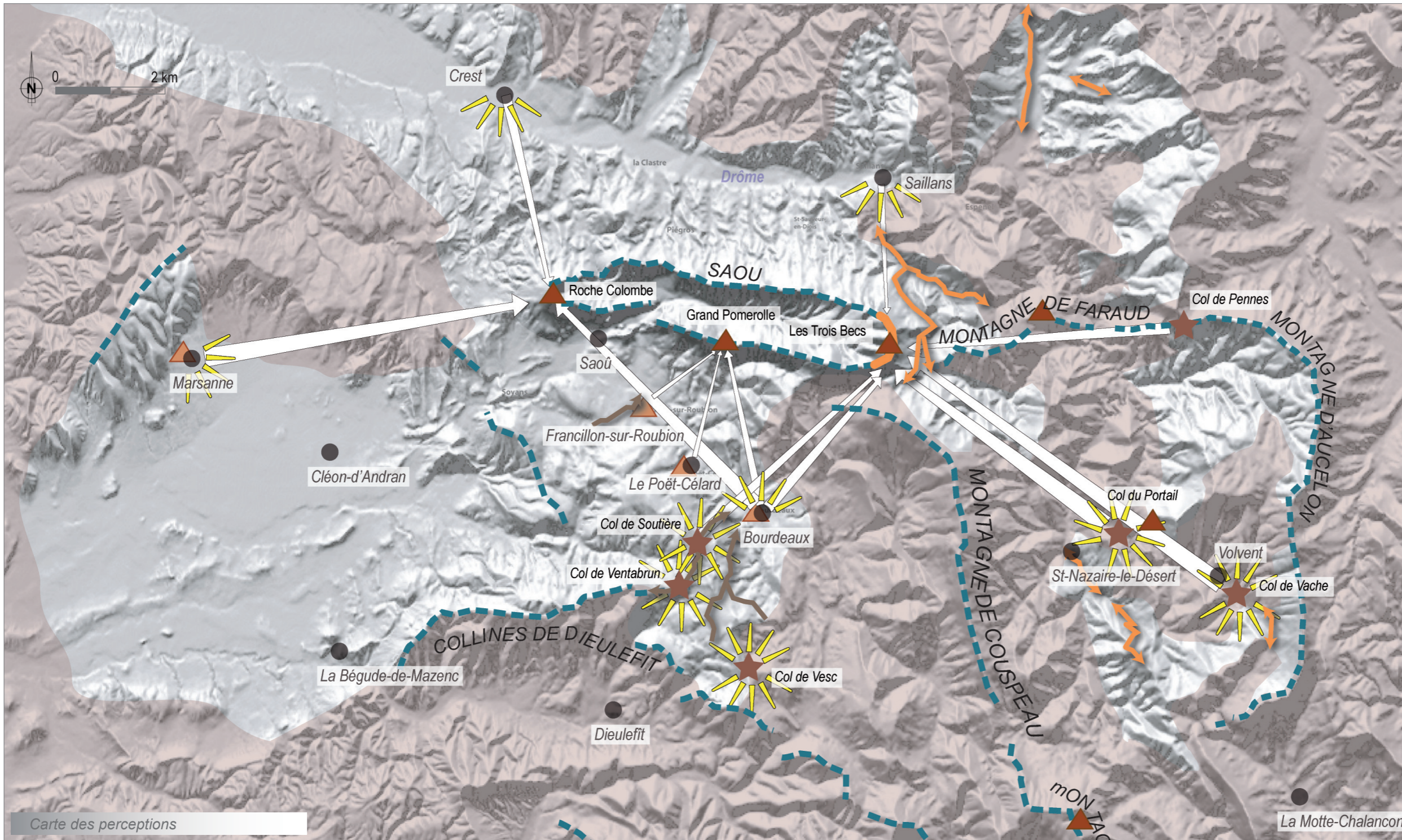


■ Massif de Saoû (partie visible depuis le point de vue ci-dessous)
■ Socle de mise en scène du massif dans les vues lointaines





Le massif de Saoû fait déjà l'objet de plusieurs mesures de protection qui cependant, ne s'avèrent pas suffisantes pour préserver le caractère exceptionnel de cet élément au regard de l'éolien. Afin de maintenir les larges bassins de vision et les longues séquences visuelles vers le massif de Saoû (exceptionnels dans les paysages du sud Drôme) et préserver la singularité de la silhouette du massif de Saoû, on veillera à exclure tout apport d'éolienne sur les bandes qui forment son socle.





Le massif de Saoû vu depuis les environs de Crest (photo panoramique)



Carte des perceptions

-  **Des accès limités** au sud et au nord par la présence de massifs allongés formant barrière visuelle et physique. Ce sont des CRETES STRUCTURANTES car attirent ou orientent le regard.
-  **Des massifs - points de repère.** Ce sont les sommets les plus élevés et/ou qui ont une forme caractéristique facilement identifiable.
-  **Importance des cols dans la perception du paysage.** Les cols présentent des points de vue privilégiés sur le paysage et le paysage remarquable ponctuel des Trois Becs (source: DIREN Rhône-Alpes), même lointains.
- 

-  Depuis les axes routiers s'ouvrent également des vues sur ces paysages remarquables. Ces séquences visuelles sont souvent longues à l'exception de celles situées au sud-est de Saoû : le paysage remarquable Les Trois Becs (massif de Saoû) a une grande influence visuelle sur les ensembles paysagers voisins. Ces séquences visuelles vers les Trois Becs se concentrent sur la partie est du périmètre étudié.
-  Le massif a une influence visuelle très importante principalement concentrée sur la moitié ouest du territoire étudié : zones depuis lesquelles le massif de Saoû constitue un des éléments majeurs dans les vues. L'implantation d'éoliennes dans ces secteurs portera atteinte, malgré la distance, aux perceptions et au caractère remarquable du massif.

Méthodologie

APPRECIATION OBJECTIVE DES PERCEPTIONS VISUELLES

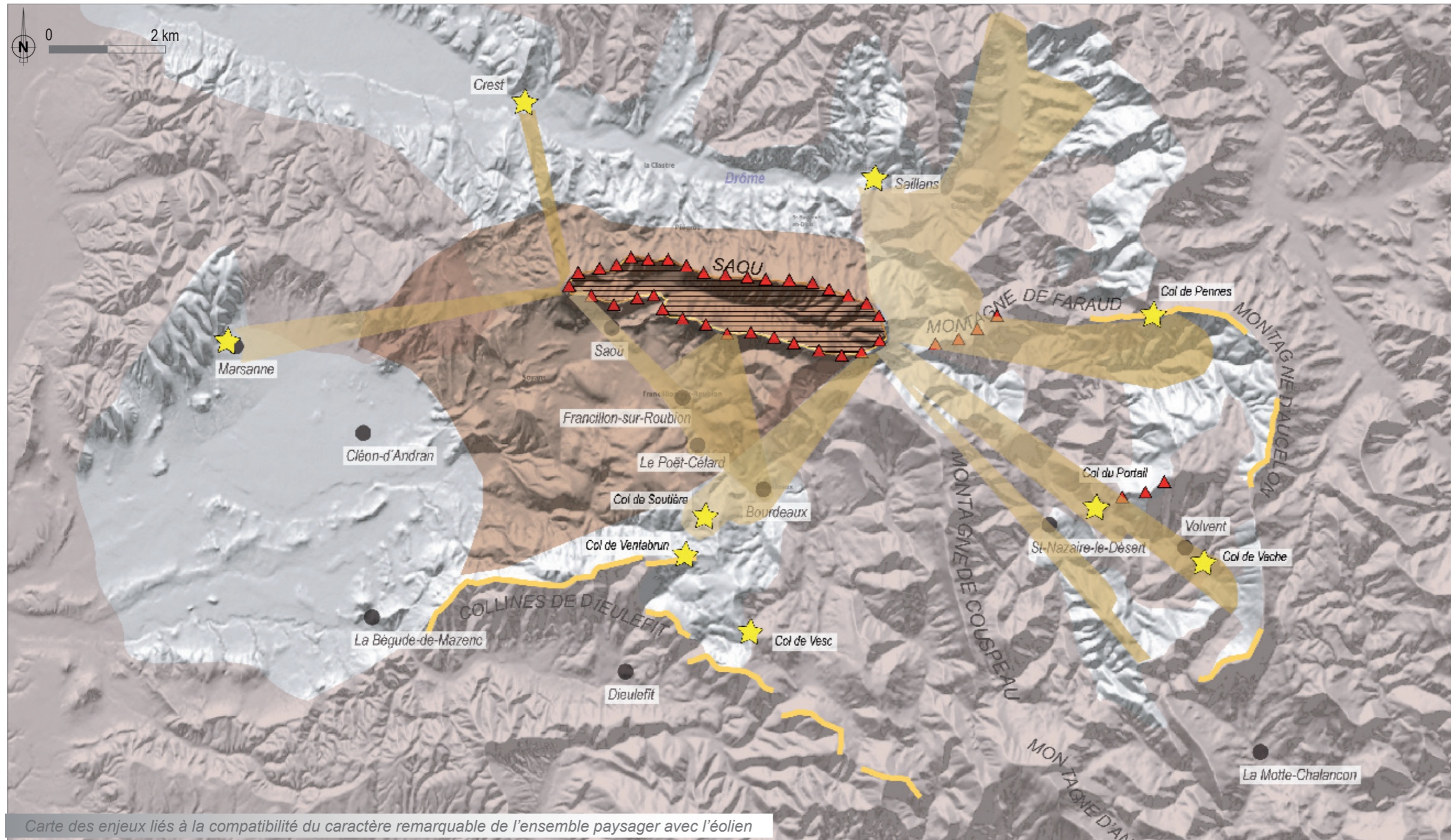
- En fonction des points de vue à enjeux, mesure de l'étendue des CHAMPS DE VISION et de leur profondeur.
- Mise en valeur des ELEMENTS STRUCTURANTS dans la perception du paysage depuis ces points de vue.

Outils

CARTOGRAPHIE




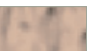
- Localisation des points de vue présentant des enjeux paysagers importants.
- Localisation des éléments de paysage orientant la lecture du paysage (points d'appel, silhouette bâtie, boisements occultant,...).
- Représentation des lignes structurantes du relief (lignes de crêtes, plateau ou sommet marquant,...).
- Représentation de la profondeur réelle du territoire, de ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, de ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).




→ Sources : photographies, visites de terrain, carte au 1/25000ème.



Carte des enjeux liés à la compatibilité du caractère remarquable de l'ensemble paysager avec l'éolien

Incompatibilité entre le caractère remarquable de l'ensemble paysager et l'éolien :

-  **Zone d'exclusion liée à des périmètres de protection en place**
-  **Périmètre d'influence visuelle des éléments de paysage remarquables**
L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure sous peine d'interférence des éoliennes dans les champs de vision entre l'observateur et les Trois Becs (points particuliers du paysage): risques de banalisation du paysage.
-  **Bassins de vision de l'ensemble paysager**
Le massif a une influence visuelle très importante principalement concentrée sur la moitié ouest du territoire étudié : zones depuis lesquelles le massif de Saoû constitue un des éléments majeurs dans les vues. L'implantation d'éoliennes dans ces secteurs portera atteinte, malgré la distance, aux perceptions et au caractère remarquable du massif.
-  **Périmètre de mise en scène du massif de Saoû**
L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure pour conserver le caractère remarquable du massif.

-  **Principaux cônes de vision vers les Trois Becs**
Perspectives à préserver de toute implantation d'éoliennes afin de ne pas interférer sur les vues.
-  **Principaux cols**
Ce sont des points privilégiés de découverte du paysage. Ils marquent le passage entre 2 vallées, 2 bassins de vie et 2 bassins de vision. L'implantation d'éoliennes au niveau des cols est incompatible avec le caractère de l'ensemble paysager: les éoliennes auraient une forte influence visuelle sur les 2 bassins de vie et le risque de surplomb est important.
-  **Massifs se démarquant par leur hauteur et leur silhouette singulière.**
Ils confèrent un caractère remarquable à l'ensemble paysager. Ces points de repères ne peuvent pas accueillir d'éoliennes sans risque de banalisation du paysage et d'atteinte aux éléments identitaires du massif de Saoû. On proscriera également l'implantation d'éoliennes entre les principaux points de découverte du paysage (cols, lieux de vie, routes principales) et ces éléments marqueurs du paysage.

Méthodologie

CET ENSEMBLE PAYSAGER EST INVENTORIE COMME «ENSEMBLE PAYSAGER REMARQUABLE» PAR LA DIREN.

■ Définition des critères de remarquabilité de l'ensemble paysager selon son relief, sa morphologie, ses moyens de découverte, de sa reconnaissance sociale et des perceptions visuelles qu'il offre sur lui-même ou sur d'autres ensembles paysagers.

Outils

CARTE DES ZONES D'EXCLUSION

■ Cartographie des zones dans lesquelles il y a incompatibilité entre l'éolien et ce qui confère le(s) caractère(s) remarquable(s) à l'ensemble paysager.

→ Sources : schéma éolien de la Drôme, Atlas de l'environnement en Rhône-Alpes (DIREN), cartes topographiques à l'échelle 1/25000, terrain, photographies.